

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2004 B 00194

Numéro SIREN : 450 490 917

Nom ou dénomination : FRASTEYA

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2021 sous le numéro de dépôt 14192

FRASTEYA
Société par actions simplifiée
au capital de 41 370 euros
Siège social : 173 Rue des Eglantiers, 73230 ST ALBAN LEYSSE
450 490 917 RCS CHAMBERY

COMPTES CONSOLIDES

AU 31 MARS 2021

Approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 Septembre 2021

Le Président
Yannick MORAT

SAS FRASTEYA

COMPTES CONSOLIDES 31 mars 2021



- SYNTHÈSE -

Libellé	Brut	Amortissement	Dépréciation	31/03/2021	30/06/2020
Ecart d'acquisition	2 256 568	(633 618)		1 622 950	1 622 950
Immobilisations corporelles et incorporelles	23 901 812	(9 751 229)		14 150 583	12 989 708
Immobilisations financières et titres mis en équivalence	995 931		(330)	995 601	957 733
Actif immobilisé	27 154 311	(10 384 847)	(330)	16 769 134	15 570 391
Stocks et en-cours	32 436 779		(1 895 581)	30 541 198	31 325 371
Clients et comptes rattachés	1 196 641			1 196 641	1 026 485
Impôts différés	620 062			620 062	568 129
Autres créances et comptes de régularisation	2 468 721		(50 000)	2 418 721	1 860 107
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	14 236 159			14 236 159	7 691 574
Actif circulant	50 958 362		(1 945 581)	49 012 781	42 471 666
Total Actif	78 112 672	(10 384 847)	(1 945 911)	65 781 915	58 042 057

Libellé	Brut	Amortissement	Dépréciation	31/03/2021	30/06/2020
Capital				41 370	41 370
Primes liées au capital				892 555	892 555
Réserves (part du groupe)				13 012 681	9 228 770
Résultat net (Part du groupe)				4 220 970	3 783 911
Capitaux propres (Part du groupe)				18 167 575	13 946 605
Intérêts minoritaires				108 766	(195 510)
Autres fonds propres					
Total des capitaux propres				18 276 341	13 751 096
Provisions				447 476	362 260
Impôts différés					
Provisions et Impôts différés				447 476	362 260
Dettes financières				22 928 459	23 995 218
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				10 048 585	4 414 339
Autres dettes et comptes de régularisation				14 081 052	15 519 144
Dettes				47 058 097	43 928 701
Total Passif				65 781 915	58 042 057

Libellé	31/03/2021	30/06/2020
Chiffre d'affaires	79 307 336	75 519 785
Autres produits d'exploitation	1 773 704	1 588 554
Produits d'exploitation	81 081 040	77 108 339
Achats consommés	(53 963 786)	(50 787 272)
Charges externes	(9 866 066)	(10 369 927)
Impôts et taxes	(692 683)	(835 687)
Charges de personnel	(7 361 032)	(7 990 713)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(3 077 379)	(2 448 676)
Charges d'exploitation	(74 960 946)	(72 432 275)
Résultat d'exploitation	6 120 094	4 676 064
Produits financiers	605 263	858 361
Charges financières	(392 178)	(370 003)
Résultat financier	213 085	488 359
Opérations en commun		
Résultat courant des entreprises intégrées	6 333 179	5 164 423
Produits exceptionnels	206 000	763 327
Charges exceptionnelles	(392 657)	(391 845)
Résultat exceptionnel	(186 657)	371 482
Charges d'impôts	(1 643 141)	(1 516 921)
Résultat net des entreprises intégrées	4 503 381	4 018 984
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	21 864	48 463
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 525 245	4 067 447
Intérêts minoritaires	304 275	283 536
Résultat net (part du groupe)	4 220 970	3 783 911
Résultat par action	1 093.85	983.19

SAS FRASTEYA

COMPTES CONSOLIDES 31 Mars 2021

- ANNEXES -

I – REGLES ET METHODES APPLIQUEES AUX COMPTES CONSOLIDES

A défaut d’option et en présence de sociétés non cotées qui n’utilisent pas le référentiel IFRS, les règles françaises ont été appliquées au sein du Groupe FRASTEYA.

Ces règles comptables générales proviennent des deux textes suivants :

- le *Code de commerce, partie législative (art. L233-16 à L233-26) et partie réglementaire (art. R233-3 à R233-16, issus de la codification du décret du 23/03/1967, art. D248 à D248-14),*
- le *Règlement 99-02 du CRC relatif aux comptes consolidés.*

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses fondamentales de continuité de l’exploitation, d’indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

II- FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

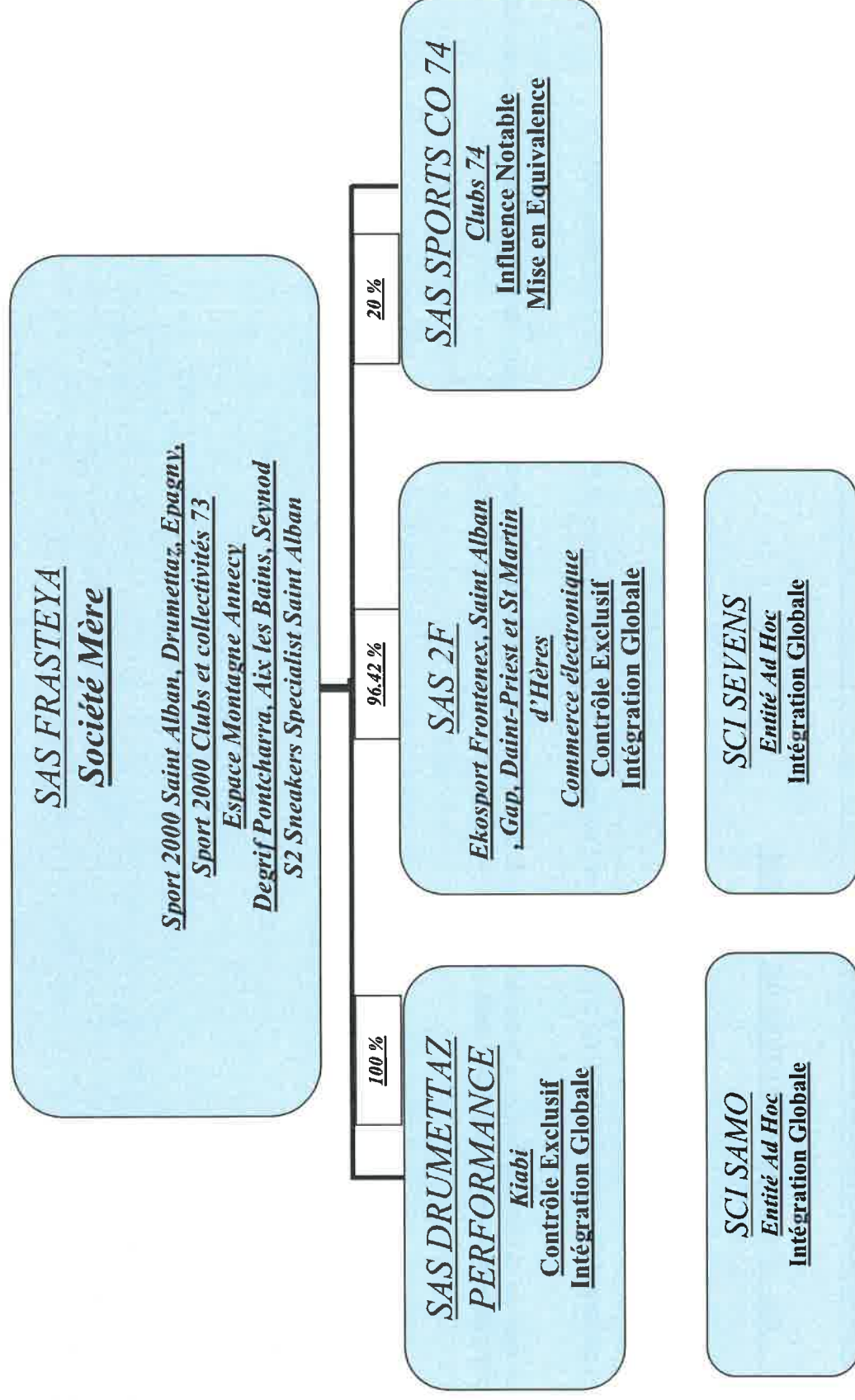
II.1 – CARACTERISTIQUES DU GROUPE

La société tête de groupe est la SAS FRASTEYA.

Le périmètre du Groupe FRASTEYA n'a fait l'objet d'aucune entrée ou sortie au cours de l'exercice clos au 31 mars 2021.

La date de clôture des comptes consolidés est le 31 mars 2021, date de clôture des comptes sociaux de la société mère et les exercices consolidés ont tous une durée de 9 mois.

II.2 – ORGANIGRAMME DU GROUPE



II.3 - PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Variations du périmètre :

La composition du périmètre n'a pas changé par rapport à la fin de l'exercice précédent.

Méthode de consolidation appliquée aux entreprises comprises dans le périmètre de consolidation :

Les seuils retenus pour déterminer la méthode de consolidation des entreprises comprises dans le périmètre sont les suivants :

- pourcentage de contrôle ≥ 20 % : mise en équivalence
- pourcentage de contrôle > 40 % : intégration proportionnelle
- pourcentage de contrôle > 50 % : intégration globale
- Entité Ad Hoc : intégration globale

Méthode de consolidation appliquée aux entreprises Ad Hoc

Depuis la prise en location des nouveaux bâtiments à partir du 01/06/2017 et au 12/09/2017, les SCI à qui appartiennent ces bâtiments remplissent deux des trois conditions pour être considérées comme des sociétés Ad Hoc, et à ce titre, intégrées globalement en consolidation. Les deux conditions suivantes étant réunies, ces deux sociétés ont été intégrées à 100% avec un pourcentage de contrôle à 0% :

- L'entreprise dispose en réalité des pouvoirs de décision, assortis ou non des pouvoirs de gestion sur l'entité Ad Hoc ou sur les actifs qui la composent,
- L'entreprise à, de fait, la capacité de bénéficier de la majorité des avantages économiques de l'entité,

La résultante de cette intégration figure en intérêts minoritaires tant au bilan passif qu'au compte de résultat.

Sociétés non consolidées :

La société SASP Chambéry Savoie Mont-Blanc Handball, non significative n'a pas été consolidée.

II.4 – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les événements significatifs de l'exercice se synthétisent ainsi :

- Par décision de l'AG du 30 novembre 2020, la date de clôture de l'exercice comptable a été modifiée et fixée au 31 mars. Par conséquent, la durée de l'exercice comptable clos au 31 mars 2021 est de 9 mois. L'exercice précédant clos au 30 juin 2020 avait une durée de 12 mois.
- Le projet de rapprochement avec le groupe Fafreto a été abandonné.
- Sur la SAS 2F, ouverture de magasin sur l'exercice à Saint-Priest (69) et à Annemasse (74).
- Sur la SAS FRASTEYA, ouverture d'un point de vente sur l'exercice à Saint Alban (73). Cession du droit au bail place de Genève à Chambéry.
- La refonte du système d'information global a été poursuivie par la SAS 2F. Ce projet, dont le terme est prévu pour 2022, a été enregistré en immobilisations en cours pour un montant de 148 k€ au 31 mars 2021. Montant sur lequel 100 K€ correspondent à des travaux réalisés par la société qui sont comptabilisés en production immobilisée au compte de résultat.

- Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus :

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31 mars 2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie de Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de la clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- La valeur comptable des actifs et des passifs
- La dépréciation des créances clients
- La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- La dépréciation des stocks
- Les impôts différés actifs
- Le chiffre d'affaires

- Pour faire face aux conséquences de la pandémie, la société a utilisé toutes les actions possibles, dont le recours aux mesures d'aides proposées par le gouvernement (chômage partiel, report de charges sociales et fiscales, emprunts avec garantie d'état...).

En particuliers sur l'exercice :

1. Aide activ   partielle : 151.5 K  .
2. Aide aupr  s du fonds de solidarit   : 10.6 K  

- Suite    une d  cision administrative li  e    la crise sanitaire, le commerce d'articles de sports   tant consid  r   comme non-essentiel, les magasins ont tous   t   ferm  s du 30 octobre au 28 novembre 2020. Cependant le site web a pu poursuivre son activit  .
- Eu   gard    une situation extr  mement   volutive, il est difficile d'en estimer la totalit   des impacts financiers. L'entreprise s'  st tr  s rapidement organis  e pour poursuivre son activit   et prot  ger ses collaborateurs. Le quatri  me trimestre 2020 a   t   fortement impact   mais les actions commerciales soutenues ont permis de limiter la baisse du chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'exercice.
- La soci  t   estime que la poursuite de son exploitation n'  st pas remise en cause.

II.5. MODALIT  S RETENUES

GENERALITES

La consolidation est effectu  e sur la base des comptes annuels arr  t  s au 31 mars 2021 pour chaque soci  t   en int  gration globale et au 28/02/2021 pour la soci  t   mise en   quivalence. Certains retraitements sp  cifiques sont effectu  s comme pr  cis   ci-apr  s.

Conform  ment    la m  thode pr  f  rentielle, les engagements de retraite sont provisionn  s dans les comptes consolid  s.

Les contrats de location-financement ne font pas l'objet d'un retraitement dans les comptes consolid  s car ils ne concernent que des mat  riels de faible valeur qui n'ont pas vocation      tre qualifi  s d'immobilisations par le Groupe.

Le Groupe FRASTEYA ne traite pas d'op  rations    long terme.

En dehors des efforts constants de recherche d'am  lioration des process de logistique, le Groupe n'active pas de frais de d  veloppement sur des projets sp  cifiques et n'a pas comptabilis   en charges de l'exercice de sommes significatives dans ce domaine.

ECARTS D'ACQUISITION

Un écart d'acquisition est identifié dès lors que le coût d'acquisition des titres est supérieur à l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Jusqu'au 30 juin 2016, il était amorti selon un plan dont la durée reflétait les objectifs fixés lors de l'acquisition de l'entreprise concernée.

En application du Règlement ANC 2015-07 mentionné au I, le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition. Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année. Aucune dépréciation n'a été constatée au titre de l'exercice 2021.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée.

On notera que le montant des amortissements est arrêté au 30 juin 2016 conformément à l'application du règlement ANC 2015-07.

Au 31 mars 2021, les écarts d'acquisitions s'analysent comme suit :

	% capital acquis par la société	Prix d'acquisition des participations	SN des sociétés à la date de prise de participat° - Fdc	Quote-Part de SN acquise par la société	ECART ACQUISITION	
					positif	négatif
SAS 2F						
Par FRASTEYA	50,00	5 000	5 000			
04/12/2012	10,00	1 000 000	6 418 190	641 819	358 181	
30/10/2013	40,00	1 750 000	1 444 033	577 613	1 172 387	
30/10/2013					389 500	
30/10/2013					289 500	
Ajustt					47 155	
Ajustt définitif					-155	
	100,00	2 755 000			2 256 568	
Amortissements						

SAS 2F					
Par FRASTEYA					
	1M€				
	30/06/2013				19 900
	30/06/2014				35 818
	30/06/2015				35 818
	30/06/2016				35 818
	1,75M€				
	30/06/2014				78 159
	Complément prix 1				25 967
	Complément prix 2				19 300
	30/06/2015				117 239
	Complément prix 1				38 950
	Complément prix 2				33 666
	Complément prix 2 ajust 2014				3 144
	30/06/2016				117 239
	Complément prix 1				38 950
	Complément prix 2				33 650
					633 617
					1 622 951
					1 622 951

FONDS DE COMMERCE ET DROITS AU BAIL

Jusqu'au 30 juin 2016 et conformément au règlement 99-02, les fonds de commerce et droits au bail étaient amortis sur une durée de 15 ans à partir de leur acquisition.

L'application du Règlement ANC 2015-07 a conduit à considérer que l'acquisition des avantages économiques ne connaissait pas de limite dans le temps. En conséquence, aucun amortissement n'a été comptabilisé au 31 mars 2021 et les tests de dépréciations réalisés n'ont pas conduit à la constatation d'une provision.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des immobilisations est la méthode des coûts historiques.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine du Groupe compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et en dehors de toute réévaluation.

Les principales modalités d'amortissement retenues en consolidation sont les suivantes :

Catégorie	Mode	Durées
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions selon la méthode des composants	Linéaire	5 à 25 ans
Agencements des constructions – gros œuvre	Linéaire	20 ans
Agencements des constructions – second œuvre	Linéaire	7 à 10 ans
Agencements et aménagements intérieurs des magasins	Linéaire	5 à 10 ans

Var. immobilisations corporelles et incorporelles

	30/06/2020	31/03/2021	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	1 722 482	2 343 482	475 676	(2 919)	148 244
Droit au bail	575 000	740 000	430 000	(285 000)	
Fonds commercial	1 127 868	1 127 868			
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours	268 781	351 026	114 938	(32 693)	
Avances et acomptes s/imm. incorp.	30 706		127 989		(158 695)
Immobilisations incorporelles	3 724 836	4 562 376	1 148 603	(300 612)	(10 451)
Terrains	1 113 730	1 113 730			
Agencements et aménagements de terrains					
Constructions	10 881 220	10 881 220			
Constructions sur sol d'autrui	1 924 084	2 549 505	699 058	(84 088)	10 451
Installations techniques, matériel & outillage	698 148	681 474	76 792	(93 466)	
Autres immobilisations corporelles	4 090 464	4 113 507	521 030	(497 987)	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes s/imm. corp.					
Immobilisations corporelles	18 707 645	19 339 436	1 296 881	(675 541)	10 451
Immobilisations corporelles et incorporelles	22 432 481	23 901 812	2 445 484	(976 153)	

Variation des amortissements

	30/06/2020	31/03/2021	Dotation	Diminution (Cess, Remb.)
Amortissements des frais d'établissement				
Amortissements des frais de développement				
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(1 334 794)	(1 508 198)	(207 917)	34 512
Amortissements droit au bail	(122 628)			122 628
Amortissements fonds commercial	(545 673)	(545 673)		
Amortissements des autres immos incorp.				
Amortissements des immobilisations incorporelles	(2 003 095)	(2 053 871)	(207 917)	157 140
Amort. sur agencements et aménagements de terrains				
Amortissements des constructions	(2 330 463)	(2 890 023)	(559 560)	
Amortissements des constructions sur sol d'autrui	(1 577 876)	(1 566 354)	(71 487)	83 009
Amortissements install. tech. matériel & outil.	(495 464)	(446 079)	(44 080)	93 465
Amortissements des autres immobilisations corp.	(3 035 875)	(2 794 901)	(213 538)	454 512
Amortissements des immobilisations corporelles	(7 439 679)	(7 697 358)	(888 665)	630 986
Amortissements sur actif immobilisé	(9 442 773)	(9 751 229)	(1 096 582)	788 126

STOCKS

Les stocks sont valorisés de façon homogène au sein du GROUPE FRASTEYA.

Les stocks sont enregistrés à leur coût de revient.

Il n'existe aucun stock résiduel intra groupe.

Détail par nature du stock, en K Euros

Nature	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Marchandises	32 332	(1 896)	30 436
Autres	105	0	105
TOTAL	32 437	(1 896)	30 541

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les dépréciations sont calculées pour ramener leur valeur à la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES

Les titres de participation sont annulés lors de l'intégration des filiales consolidées. Il reste les titres de la société Chambéry Savoie Mont-Blanc Handball SASP pour 10 K€ non consolidée.

La société SAS Sport Co74 a été mise en équivalence pour 143 K€.

Les autres immobilisations financières pour 842 K€ comprennent :

- les dépôts de garantie versés aux bailleurs des locaux des magasins et à la centrale SPORT 2000, pour 726 K€
- des titres immobilisés pour 111 K€ (dont groupement Sport 2000 17K€ et obligations 94K€),
- autres créances immobilisées 6K€.

Actifs financiers	30/06/2020	31/03/2021	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb,,)	Variat. situation nette MEE	Autres variations
Titres de participation	10 000	10 000				
Titres immobilisés (non courants)	104 366	111 346				6 980
Dépôts et cautionnements versés	715 382	725 732	10 350			
Autres créances immobilisées	6 980	5 654	5 654			(6 980)
Immobilisations financières	836 728	852 731	16 004			(0)
Titres mis en équivalence	121 335	143 200			21 864	
Actifs financiers	958 063	995 931	16 004		21 864	(0)

CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu et lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Elles représentent :

. les créances clients pour 1 197 K€ nettes,

AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

Elles concernent :

- . les créances d'impôts sur les sociétés pour 62 K€,
- . les créances des autres impôts pour 893 K€,
- . la fraction des avances en compte courant aux sociétés non intégrées (intérêts courus compris) pour 56 K€,
- . les charges constatées d'avance pour 328 K€,
- . les autres créances dont les avances fournisseurs pour un montant total de 1 074 K€,
- . les dépréciations sur autres créances pour -50K€,
- . les créances sur le personnel pour 37 K€,
- . les créances sur cession d'actifs pour 18 K€.

Variation des autres créances

	30/06/2020	31/03/2021	Dotation	Diminution (Cess, Remb.)	Variation du bas de bilan
Autres créances et comptes de régularisation	1 860 107	2 418 721			558 614
Avances et acomptes versés sur commandes	1 076	0			(1 076)
Créances sur personnel & org. Sociaux - courant	79 861	37 225			(42 636)
Créances fiscales hors IS - courant	489 742	892 688			402 945
Etat, impôt sur les bénéfices - courant	6 049	61 860			55 811
Comptes courants - courant	56 231	56 710			479
Créances sur cessions d'actifs - courant	18 430	18 430			
Autres créances - non courant	185 274	0			(185 274)
Autres créances - courant	822 259	1 074 182			251 923
Charges constatées d'avance - courant	251 184	327 626			76 441
Dépr. autres créances - courant	(50 000)	(50 000)			

Echéancier des créanciers	31/03/2021	< 1 an	1 an<=5 ans	Au delà
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	1 196 641	1 196 641		
Clients et comptes rattachés	1 196 641	1 196 641		
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	37 225	37 225		
Créances fiscales hors IS- part < 1an	892 688	892 688		
Etat Impôt sur les bénéfices - part < 1an	61 860	61 860		
Comptes courants - part < 1an	56 710	56 710		
Créances sur cessions d'actifs - part < 1an	18 430	18 430		
Autres créances - part < 1an	1 074 182	1 074 182		
Charges constatées d'avance - part < 1 an	327 626	327 626		
Autres créances et comptes de régularisation	2 468 721	2 468 721		
Actif circulant	3 665 362	3 665 362		

DISPONIBILITES

Elles sont évaluées à leur valeur réelle à la clôture. Les comptes en devises étrangères ont été convertis au taux du 31 mars 2021.
Cf le Tableau de Flux de Trésorerie consolidé pour l'origine de la variation de l'exercice.

INTERETS MINORITAIRES

Ils représentent d'une part des sociétés Ad hoc, SCI SAMO et SCI SEVENS, dans l'ensemble du résultat et des réserves consolidées, et d'autre part les 3.58% des actions minoritaires dans la société SAS 2F.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Conformément aux dispositions du règlement 99-02, les provisions ayant un caractère fiscal (amortissements dérogatoires) ont été annulées au bilan consolidé.

Les obligations à l'égard des tiers, qu'elles soient légales ou contractuelles, font l'objet d'une provision pour risques et charges dès lors qu'elles existent à la clôture et qu'il est établi qu'elles donneront lieu à une sortie de ressources sans contrepartie équivalente de la part des tiers concernés.

Variation des provisions	30/06/2020	31/03/2021	Augmentation (Inv./Emp)	Dotations	Diminution (Cess, Remb.)	Reprise
Provisions et impôts différés	362 260	447 476		85 216		
Provisions pour pensions et retraites - non courant	323 221	408 437		85 216		
Autres provisions pour charges - courant	39 039	39 039				
Provisions	362 260	447 476		85 216		

PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS RETRAITE

Les engagements retraite provisionnés représentent le montant des engagements connus pour les sociétés consolidées.

Les hypothèses de calcul utilisées sont les suivantes :

- . Conditions : Départ volontaire
- . augmentation annuelle des salaires : 1.5 % par an
- . âge de départ en retraite : 62 ans
- . taux de rotation moyen pour chaque catégorie
- . taux de charges sociales 36 %
- . taux d'actualisation : 0.86%

Au 31 mars 2021, la provision pour engagement retraite dans les comptes consolidés est de 408 K€..

La provision pour engagement de retraite s'analyse ainsi :

- FRASTEYA : 235 K€
- Autres filiales : 173 K€

DETTES FINANCIERES ET TRESORERIE PASSIVE

Les dettes bancaires correspondent pour 4 960 K€ aux emprunts souscrits destinés au financement de l'activité courante, pour 9 725 K€ aux prêts garantis par l'état et pour 8 223 K€ pour l'activité immobilière.

La trésorerie passive comprend des découverts bancaires pour 20 K€.

Variation des dettes financières

	30/06/2020	31/03/2021	Augmentation (Inv, Emp)	Diminution (Cess, Ramb.)	Autres variations
Emprunts auprès établis., de crédit - non courant	12 053 280	10 704 575			(1 348 706)
Emprunts auprès établis., de crédit - courant	11 388 035	12 140 167	728 416	(1 324 990)	1 348 706
Dépôts et cautionnements reçus	12 500	12 500			
Intérêts courus sur emprunts	18 367	50 641	50 641	(18 367)	
Concours bancaires (trésorerie passive)	500 000	0			(500 000)
Concours bancaires (dettes)	23 035	20 328			(2 707)
Intérêts courus non échus - passif		248			248
Dettes financières	23 995 218	22 928 459	779 057	(1 343 357)	(502 459)

AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

Elles concernent :

- . les impôts sur le bénéfice à payer pour 655 K€,
- . les autres impôts à payer pour 1 278 K€,
- . les dettes sociales pour 2 116 K€,
- . les comptes courants dus à l'extérieur du Groupe pour 9 200 K€, (dont 2 280 K€ enregistré dans les comptes des sociétés ad hoc),
- . les autres dettes pour 640 K€,
- . les produits constatés d'avance pour 20 K€.

Echéancier des dettes	31/03/2021	< 1 an	2 ans<=5 ans	Au-delà
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an	10 704 575			
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	12 140 167	12 140 167	6 664 041	4 040 534
Dépôts et cautionnements reçus	12 500	(119 500)		132 000
Intérêts courus sur emprunts	50 641	50 641		
Concours bancaires (dettes)	20 328	17 653	2 675	
Intérêts courus non échus - passif	248	248		
Dettes financières	22 928 459	2 619 341	6 666 716	13 642 403
Dettes sociales part < 1 an	2 115 503	2 115 503		
Dettes fiscales hors IS part < 1 an	1 278 420	1 278 420		
Impôts sur les bénéfices part < 1 an	664 591	664 591		
Comptes courants groupe part < 1 an	9 199 628	7 299 628	1 900 000	
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	173 327	173 327		
Autres dettes part < 1 an	639 590	639 590		
Produits constatés d'avance part < 1 an	19 993	19 993		
Autres dettes et comptes de régularisation	14 081 052	12 181 052	1 900 000	
Total	37 009 512	14 800 393	8 566 716	13 642 403

IMPOTS DIFFERES

Les comptes consolidés comprennent des impôts différés résultant des décalages temporaires entre les traitements comptables et fiscaux de certains produits ou charges pour un montant de 620 K€ comptabilisés en impôts différés actif. Il comprend l'effet impôt de la perte fiscale sur une filiale comptabilisé en impôts différés actifs pour 286 K€ au 31 mars 2021 compte tenu des perspectives de résultat attendues sur 2022 et suivantes.

Le groupe a pris note de la baisse du taux d'impôt sur les sociétés en France de 31% à 28%. Compte tenu des plafonnements applicables au taux réduit, les reversements seront effectués au taux maximum, les résultats probables étant supérieur à ses limites. Le taux d'impôt différé retenu à la clôture est de 28 %.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN K EUROS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE ET SECTEUR

La ventilation du chiffre d'affaires n'est pas communiquée car elle conduirait à divulguer des informations préjudiciables à l'activité du groupe.

PRINCIPALES COMPOSANTES DU RESULTAT FINANCIER

<i>En K Euros</i>		<i>Nature des principales composantes</i>
<i>Produits financiers</i>	605	<i>Escomptes obtenus 526 K€</i>
<i>Charges financières</i>	(392)	<i>Intérêts des emprunts et financements court terme 262 K€ et des pertes de changes pour 130 K€</i>
<i>RESULTAT FINANCIER</i>	213	

Les principales composantes du résultat financier proviennent des opérations courantes de financement du Groupe.
Le Groupe n'a pas recours à des instruments financiers spécifiques.

PRINCIPALES COMPOSANTES DU RESULTAT EXCEPTIONNEL**Principales composantes du résultat exceptionnel**

En K Euros		Nature des principales composantes
Produits exceptionnels	206	Produits de cessions d'actifs incorporels 200 K€
Charges exceptionnelles	(393)	VNC des actifs incorporels et corporels cédés 311 K€ Mécénat 82 K€
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(187)	

IMPOSITION DES BENEFICES

L'impôt exigible correspond au montant dû à l'administration fiscale.

Les impôts différés résultent de différences entre la valeur comptable et fiscale des actifs ou passifs. Ces différences donnent lieu à constatation d'impôts différés calculés selon la méthode du report variable qui tient compte des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Cabinet Aragor Audit	Cabinet BDO AUDIT	Total
Commissariat aux comptes – Missions légales	52 000 €	17 500 €	69 500 €
Autres diligences	0	0	0

EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE

- La crise sanitaire a entraîné une nouvelle fermeture administrative de l'ensemble des magasins du 4 avril 2021 au 18 mai 2021 avec des conséquences similaires à la fermeture à la fermeture du mois de novembre.
- La société SAS FRASTEYA a définitivement fermé en fin de confinement le point de vente sous l'enseigne S2 Sneakers à Saint Alban (73230).

II.5 - FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Libellé	31/03/2021	30/06/2020
Résultat net total des entités consolidées	4 525 245	4 067 447
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	1 181 798	1 358 961
Variation de l'impôt différé	(51 933)	(34 771)
Élimination des plus ou moins-values de cessions d'actifs	(11 973)	(626 261)
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	(21 864)	(48 463)
Marge brute d'autofinancement	5 621 273	4 716 913
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	4 078 231	758 958
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	9 699 504	5 475 871
Acquisitions d'immobilisations	(2 288 160)	(1 282 588)
Cessions d'immobilisations	200 000	180 930
Réduction des autres immobilisations financières	0	25 440
Opérations internes Haut de Bilan	0	0
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(2 088 160)	(1 076 198)
Émissions d'emprunts	779 057	11 193 413
Remboursements d'emprunts	(1 343 357)	(1 710 794)
Dividendes reçus/versés de la société mère	0	(6 000 000)
Augmentations / réductions de capital	0	693 207
Variation nette des concours bancaires	(2 459)	3 352
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	(566 759)	4 179 178
VARIATION DE FLUX TRESORERIE (I + II + III + IV)	7 044 585	8 578 851
Trésorerie : ouverture	7 191 574	(1 387 277)
Trésorerie : clôture	7 191 574	(1 387 277)
Trésorerie : clôture	14 236 159	7 191 574

III – TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2019	41 370	892 555	13 012 968		2 240 633	16 187 526	(602 088)
Affectation du résultat N-1			2 240 633		(2 240 633)		
Distribution/ brut versé			(6 000 000)			(6 000 000)	
Var. de capital en numéraire et souscrip			668 376			668 376	24 831
Résultat					3 783 911	3 783 911	283 536
Autres augmentations, diminutions							(12 599)
Variations de périmètre			(693 207)			(693 207)	110 810
2020	41 370	892 555	9 228 770		3 783 911	13 946 605	(195 510)
Affectation du résultat N-1			3 783 910		(3 783 910)		
Résultat					4 220 970	4 220 970	304 275
2021	41 370	892 555	13 012 681		4 220 970	18 167 575	108 766

IV – MONTANT DES IMPOSITIONS DIFFEREES

Analyse des impôts différés par entité	Entités	SAS 2F	SAS DRUMETTAZ PERFORMANCE	SAS FRASTEYA	SCI SAMO
Impôts différés - actif					
Ouverture	568 129	146 114	17 050	112 055	292 911
Variation du bas de bilan					
Effets de taux (impôt)	51 933	59 550	(12 649)	11 052	(6 020)
Autres					
Cloûture	620 062	205 664	4 401	123 107	286 890
Impôts différés - passif					
Ouverture					
Variation du bas de bilan					
Effets de taux (impôt)					
Autres					
Cloûture					
Impôts différés					
Cloûture	51 933	59 550	(12 649)	11 052	(6 020)

V -PREUVE D'IMPOT

Libellé	31/03/2021
Résultat des entreprises Intégrées	4 525 245
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	(1 621 276)
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	6 146 522
aux d'impôt de l'entité consolidante	28,00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	(1 721 026)
Effets des différences de base	32 992
Effets des différences de taux	3 921
Effets des dispositions fiscales particulières	40 972
Ecritures manuelles sur Impôt	
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	(1 643 141)
CHARGE D'IMPOT REELLE	(1 643 141)
ECART	0
Taux effectif d'impôt	26,73%

VI -EFFECTIF

Effectif au 30/06/2021	281
Effectif au 30/06/2020	247

VII – ENGAGEMENTS DONNES HORS BILAN & PASSIFS EVENTUELS

Dettes garanties par des sûretés réelles en Euros *	11 932 349 €
---	--------------

*Il s'agit des montants nets restant dus à la clôture

Libellé	Entités	SAS 2F	SAS DRUMETTAZ PERFO.	SAS FRASTEYA	SAS SPORT CO 74	SCI SAMO	SCI SEVENS
Caution auprès des établissements de crédit*	0			0			
Caution s/emprunt bancaire par ses filiales*	2 568 906			2 568 906			
Nantissement du fonds de commerce *	3 709 341	610 374		2 762 999	335 968		
Hypothèque 1er rang*	8 223 008					7 192 576	1 030 432
Retenu de garantie au profit d'OSEO **	0						
Intérêts sur emprunts restant à courir*	835 226	42 727	371	43 976	2 968	682 989	62 195
Engagements de locations financières et CB*	143 530	16 184	0	127 346		0	0
Engagements de pensions*	408 437	164 523	8 543	235 371		0	0
Totaux	15 888 448	833 808	8 914	5 738 598	338 936	7 875 565	1 092 627

**Il s'agit des montants bruts initiaux

VIII – ENGAGEMENTS RECUS HORS BILAN

Libellé	Entités	SAS 2F	SAS DRUMETTAZ PERFO.	SAS FRASTEYA	SAS SPORT CO 74	SCI SAMO	SCI SEVENS
Contregarantie BPI au profit des banques	9 137 500	6 452 500	0	2 685 000	0	0	0
Garantie bancaire obtenue	200 000	0	200 000	0	0	0	0
Totaux	9 337 500	6 452 500	200 000	2 685 000	0	0	0

FRASTEYA
Société par actions simplifiée
au capital de 41 370 euros
Siège social : 173 Rue des Eglantiers, 73230 ST ALBAN LEYSSE
450 490 917 RCS CHAMBERY

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 SEPTEMBRE 2021

Exercice clos le 31 mars 2021

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 mars 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera également donné lecture du rapport de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels.

I - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE.

La Société tête de groupe est la SAS FRASTEYA.

Le périmètre du Groupe FRASTEYA n'a fait l'objet d'aucune entrée ou sortie au cours de l'exercice clos au 31 mars 2021.

La date de clôture des comptes consolidés est le 31 mars 2021, date de clôture des comptes sociaux de la société mère et les exercices consolidés ont tous une durée de 9 mois.

Il ne sera pas fait ici de rappel des comptes consolidés de l'exercice précédent ; en effet, ce dernier avait une durée de 12 mois, alors que l'exercice, objet des présentes, a une durée de 9 mois ; une telle comparaison ne serait pas significative.

L'activité consolidée réalisée par la société FRASTEYA et les autres entités du Groupe s'élève pour l'exercice à 79 307 336 euros.

Les charges d'exploitation se sont élevées pour l'exercice à 74 960 946 euros.

Le résultat d'exploitation s'élève à 6 120 094 euros.

Le résultat financier s'élève à 213 085 euros.

Le résultat courant avant impôt s'élève à 6 333 179 euros

Le résultat exceptionnel s'élève à -186 657 euros.

Le résultat net des sociétés intégrées ressort à 4 503 381 euros.

Le résultat net de l'ensemble consolidé ressort à 4 525 245 euros.

Quant au résultat net (part du Groupe), il ressort à 4 220 970 euros.

Le Groupe emploie au 31 mars 2021 : 281 personnes (hors personnel intérimaire).

Les évènements significatifs de l'exercice se synthétisent ainsi :

- Par décision de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2020, la date de clôture de l'exercice comptable a été modifié et fixé au 31 mars. Par conséquent, la durée de l'exercice comptable clos au 31 mars 2021 est de 9 mois. L'exercice précédent clos au 30 juin 2020 avait une durée de 12 mois.
- Le projet de rapprochement avec le groupe Fafreto a été abandonné.
- Sur la SAS 2F, ouverture de magasin sur l'exercice à SAINT PRIEST (69) et à Annemasse (74).
- Sur la SAS FRASTEYA, ouverture d'un point de vente sur l'exercice à SAINT ALBAN LEYSSE (73). Cession du droit au bail place de Genève à CHAMBERY.
- La refonte du système d'information global a été poursuivi par la SAS 2F. Ce projet, dont le terme est prévu pour 2022, a été enregistré en immobilisations en cours pour un montant de 148 k€ au 31 mars 2021. Montant sur lequel 100 K€ correspondent à des travaux réalisés par la société qui sont comptabilisés en production immobilisée au compte de résultat.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La crise sanitaire a entraîné une nouvelle fermeture administrative de l'ensemble des magasins du 4 avril 2021 au 18 mai 2021 avec des conséquence similaires à la fermeture du mois de novembre.

La Société SAS FRASTEYA a définitivement fermé en fin de confinement le point de vente sous l'enseigne S2 Sneakers à SAINT ALBAN LEYSSE (73).

II – ACTIVITE DE LA SOCIETE, DE SES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES.

1 – Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 mars 2021, l'activité de la Société a été la suivante :

Par décision de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2020, la date de clôture de l'exercice comptable a été modifiée et fixée au 31 mars. Par conséquent, la durée de l'exercice comptable clos au 31 mars 2021 est de 9 mois.

La Société FRASTEYA a ouvert un nouveau point de vente sous l'enseigne S2 Sneakers Specialit au 451 Avenue de Chambéry à SAINT ALBAN LEYSSE (73230) le 16 septembre 2020.

En vue de l'agrandissement du point de vente sous l'enseigne ESPACE MONTAGNE à EPAGNY, la Société FRASTEYA a conclu un nouveau bail pour cette extension avec jouissance des locaux sis Rue du Centre à EPAGNY (74330) au 6 novembre 2020. Les travaux d'agrandissement ont été réalisés en mars 2021 après une liquidation pour travaux durant les mois de janvier à mars 2021.

Le droit de bail des locaux sis 8 Place de Genève à CHAMBERY a été cédé le 16 février 2021. Le point de vente correspondant, sous l'enseigne BES, avait été fermé en janvier 2020.

Le projet de rapprochement avec le groupe LAFRETO a été abandonné.

Suite à une décision administrative liée à la crise sanitaire, le commerce d'articles de sports étant considéré comme non-essentiel, les magasins ont tous été fermés du 30 octobre au 28 novembre 2020.

2 - Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 mars 2021, date de clôture du dernier exercice, il est à noter :

La crise sanitaire a entraîné une nouvelle fermeture administrative de l'ensemble des magasins du 4 avril 2021 au 18 mai 2021 avec des conséquences similaires à la fermeture du mois de novembre.

Le point de vente sous enseigne S2 Sneakers Specialist au 451 Avenue de Chambéry à SAINT ALBAN LEYSSE (73230) a été définitivement fermé en fin de confinement.

Par ailleurs, nous vous signalons que notre filiale la Société 2F :

- a pris une participation à hauteur de 49 % du capital de la Société MARGERIAZ LOCATIONS, Société par actions simplifiée, au capital de 1 000 euros, dont le siège social est Centre Montagne L'Arméra 73450 VALMEINIER, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHAMBERY sous le numéro 902 155 811. Cette société exerce les activités de : achat, vente, location de matériel de sport en général et notamment de ski ; toutes prestations liées à l'activité sportive et notamment réparation de matériel de sport, consignes, etc. achat, vente de produits alimentaires et/ou régionaux, vente de souvenirs. Elle clôturera son premier exercice social le 31 août 2022.
- a acquis un fonds de commerce de vente de prêt à porter de vêtements de sport et d'articles de sport, de location d'articles de sport et de réparation, de vente de vêtements et d'articles de sport connu sous le nom commercial ESPACE MONTAGNE sis à SAINT MARTIN D'HERES (38400) Rue Charles Darwin, ZAC Portes du Grésivaudan.

3 - Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

4 - Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

L'absence de visibilité sur le calendrier de sortie de la crise sanitaire liée au COVID-19, ne nous permet pas d'annoncer les prévisions 2021/2022.

5. – Permanence des méthodes comptables

Les méthodes comptables pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

6 - Informations sur les délais de paiement des fournisseurs.

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-6, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 mars 2021 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

	Article D. 441 I.-1° : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	8					121	ND					ND
Montant total des factures concernées <i>TTC</i>	10 258	31 319	36 036	9	10 475	77 839	63 772	49 276	930	12 313	28 097	90 615
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice <i>TTC</i>	0,1%	0,2%	0,2%	0,0%	0,1%	0,4%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice <i>TTC</i>							0,3%	0,2%	0,0%	0,1%	0,1%	0,4%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	6						0					
Montant total des factures exclues <i>(TTC)</i>	0						0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	☑ Délais contractuels : délais variables selon fournisseurs						☑ Délais contractuels : Règlement comptant clients en magasin (sauf exceptions) Délai variable pour autres clients (prestataires bon cadeaux, rétrocessions intragroupe...)					
	☐ Délais légaux : (préciser)						☐ Délais légaux : (préciser)					

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-6, II du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

ND : Non déterminé

7 - Sanctions pour pratiques anticoncurrentielles.

Nous vous indiquons, que conformément aux dispositions de l'article L. 464-2, alinéa 5 du Code de Commerce, nous n'avons pas fait l'objet de condamnation par l'Autorité de la concurrence.

8 - Activité des filiales et des sociétés contrôlées.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, l'activité des filiales et sociétés contrôlées a été la suivante :

Concernant la Société DRUMETTAZ PERFORMANCE (détenue à 100 % par la société FRASTEYA) :

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 321 743,18 euros. Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 64 443,89 euros.

Concernant la société 2 F (détenue à 96,42 % par la société FRASTEYA) :

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 62 199 836,36 euros. Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 3 087 372,70 euros.

Concernant la société SPORTS CO74F (détenue à 20 % par la société FRASTEYA) :

Au cours du dernier exercice, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 584 117 euros et le résultat à 109 322 euros.

9 - Filiales et participations.

9.1. Sociétés contrôlées.

Notre Société contrôle au 31 mars 2021 les sociétés suivantes :

La SAS DRUMETTAZ PERFORMANCE : 100 %

La SAS 2 F : 96,42 %.

La société SPORT CO74 : 20 %.

La Société SAMO (Entité Ad Hoc) : 0 %

La Société SEVENS (Entité Ad Hoc) : 0 %

9.2 Prise de participation ou prise de contrôle.

Néant

9.3. Cession de participations.

Néant

10 - EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DE LA SOCIETE – AFFECTATION.

10.1 - Examen des comptes et résultats.

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Il ne sera pas fait ici de rappel des comptes de l'exercice précédent ; en effet, ce dernier avait une durée de 12 mois, alors que l'exercice, objet des présentes, a une durée de 9 mois ; une telle comparaison ne serait pas significative.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 19 331 527,17 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 763 406,44 euros.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 12 538 511,59 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 2 604 161,14 euros.

Il convient de préciser que la Société a supporté des dépenses de travail intérimaire qui se sont élevées à 51 375 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 221 030,85 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 2 111 969,05 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 553 605,16 euros.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 101 personnes.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 568 745,31 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 2 186,90 euros.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 18 600 209,00 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1 494 724,61 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de 244 723,93 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 1 739 448,54 euros.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -176 818,55 euros.

- de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise d'un montant de 120 336,00 euros,

- d'un impôt sur les sociétés de 378 954 euros,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1 063 339,99 euros.

Au 31 mars 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 26 797 798,48 euros.

10.2 - Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 1 063 339,99 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2021 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 063 339,99 euros
------------------------	--------------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 10 424 133,23 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 11 362 195,23 euros.

10.3 - Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2018 : Néant

Exercice clos le 30 juin 2019 :

6 000 000,00 euros, soit 1 450,33 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 6 000 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2020 : Néant

10.4 - Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 39 216 euros, ainsi que l'impôt correspondant de 13 072 euros.

10.5 - Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

10.6 - Observations du Comité Social et Economique

Le comité social et économique n'a formulé aucune observation sur la situation économique et sociale de la Société en application des dispositions de l'article L. 2323-8 du Code du travail.

11 - CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

12 - ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Yannick MORAT
Président

ARAGOR AUDIT
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
304 B, rue Garibaldi
69007 LYON

BDO Lyon Audit
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
43, avenue de la Grande Armée
75116 Paris

S.A.S FRASTEYA

R.C.S : Chambéry 450 490 917

173, rue des Eglantiers
73230 SAINT-ALBAN-LEYSSE

**RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice de 9 mois clos le 31 mars 2021

Le 8 septembre 2021

S.A.S. FRASTEYA

Exercice de 9 mois clos le 31 mars 2021

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FRASTEYA SAS relatifs à l'exercice de 9 mois clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Nous avons analysé les principes comptables auxquels votre société fait référence pour l'établissement de ses comptes consolidés. Ces principes sont conformes à la réglementation en vigueur et sont correctement décrits dans l'annexe.

Nous nous sommes, notamment assurés :

- Les conditions et événements économiques ayant portés le groupe à intégrer des entités ad hoc sont toujours réunies,
- De la conformité de cette décision avec le règlement 99-02 du CRC relatif aux comptes consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

A Lyon, le 8 septembre 2021

BDO Lyon Audit
Représentée par

Roger-Pierre JERABEK
Commissaire aux comptes - Associé

ARAGOR AUDIT
Représentée par

Bertrand MIE
Commissaire aux comptes - Associé

SAS FRASTEYA - COMPTES CONSOLIDES - 31/03/2021

Libellé	Brut	Amortissement	Dépreciation	31/03/2021	30/06/2020
Ecart d'acquisition	2 256 568	(633 618)		1 622 950	1 622 950
Immobilisations corporelles et incorporelles	23 901 812	(9 751 229)		14 150 583	12 989 708
Immobilisations financières et titres mis en équivalence	995 931		(330)	995 601	957 733
Actif immobilisé	27 154 311	(10 384 847)	(330)	16 769 134	15 570 391
Stocks et en-cours	32 436 779			30 541 198	31 325 371
Clients et comptes rattachés	1 196 641		(1 895 581)	1 196 641	1 026 485
Impôts différés	620 062			620 062	568 129
Autres créances et comptes de régularisation	2 468 721		(50 000)	2 418 721	1 860 107
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	14 236 159			14 236 159	7 691 574
Actif circulant	50 958 362		(1 945 581)	49 012 781	42 471 666
Total Actif	78 112 672	(10 384 847)	(1 945 911)	66 781 915	58 042 057

BDO for identification purposes only

SAS FRASTEYA - COMPTES CONSOLIDES - 31/03/2021

Libellé	Brut	Amortissement	Dépreciation	31/03/2021	30/06/2020
Capital				41 370	41 370
Primes liées au capital				892 555	892 555
Réserves (part du groupe)				13 012 681	9 228 770
Résultat net (Part du groupe)				4 220 970	3 783 911
Capitaux propres (Part du groupe)				18 167 575	13 946 605
Intérêts minoritaires				108 766	(195 510)
Autres fonds propres					
Total des capitaux propres				18 276 341	13 751 096
Provisions				447 476	362 260
Impôts différés					
Provisions et impôts différés				447 476	362 260
Dettes financières				22 928 459	23 986 218
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				10 048 585	4 414 339
Autres dettes et comptes de régularisation				14 081 052	15 519 144
Dettes				47 058 097	43 928 701
Total Passif				65 781 915	58 042 057

BDO for identification purposes only

Libellé	31/03/2021	30/06/2020
Chiffre d'affaires	79 307 336	75 519 785
Autres produits d'exploitation	1 773 704	1 588 554
Produits d'exploitation	81 081 040	77 108 339
Achats consommés	(53 963 786)	(50 787 272)
Charges externes	(9 866 066)	(10 369 927)
Impôts et taxes	(892 683)	(835 687)
Charges de personnel	(7 361 032)	(7 990 713)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(3 077 379)	(2 448 676)
Charges d'exploitation	(74 960 946)	(72 432 275)
Résultat d'exploitation	6 120 094	4 676 064
Produits financiers	605 263	858 361
Charges financières	(392 178)	(370 003)
Résultat financier	213 085	488 359
Opérations en commun		
Résultat courant des entreprises intégrées	6 333 179	5 164 423
Produits exceptionnels	206 000	763 327
Charges exceptionnelles	(392 657)	(391 845)
Résultat exceptionnel	(186 657)	371 482
Charges d'impôts	(1 643 141)	(1 516 921)
Résultat net des entreprises intégrées	4 503 381	4 018 984
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 525 245	4 067 447
Intérêts minoritaires	304 275	283 536
Résultat net (part du groupe)	4 220 970	3 783 911
Résultat par action	1 093,85	983,19

BDO for identification purposes only

SAS FRASTEYA

COMPTES CONSOLIDES 31 Mars 2021

BDO for identification purposes only

- ANNEXES -

BDO for identification purposes only

I – REGLES ET METHODES APPLIQUEES AUX COMPTES CONSOLIDES

A défaut d'option et en présence de sociétés non cotées qui n'utilisent pas le référentiel IFRS, les règles françaises ont été appliquées au sein du Groupe FRASTEYA.

Ces règles comptables générales proviennent des deux textes suivants :

- le *Code de commerce, partie législative (art. L233-16 à L233-26) et partie réglementaire (art. R233-3 à R233-16, issus de la codification du décret du 23/03/1967, art. D248 à D248-14),*
- le *Règlement 99-02 du CRC relatif aux comptes consolidés.*

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses fondamentales de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

BDO for identification purposes only

II- FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

II.1 – CARACTERISTIQUES DU GROUPE

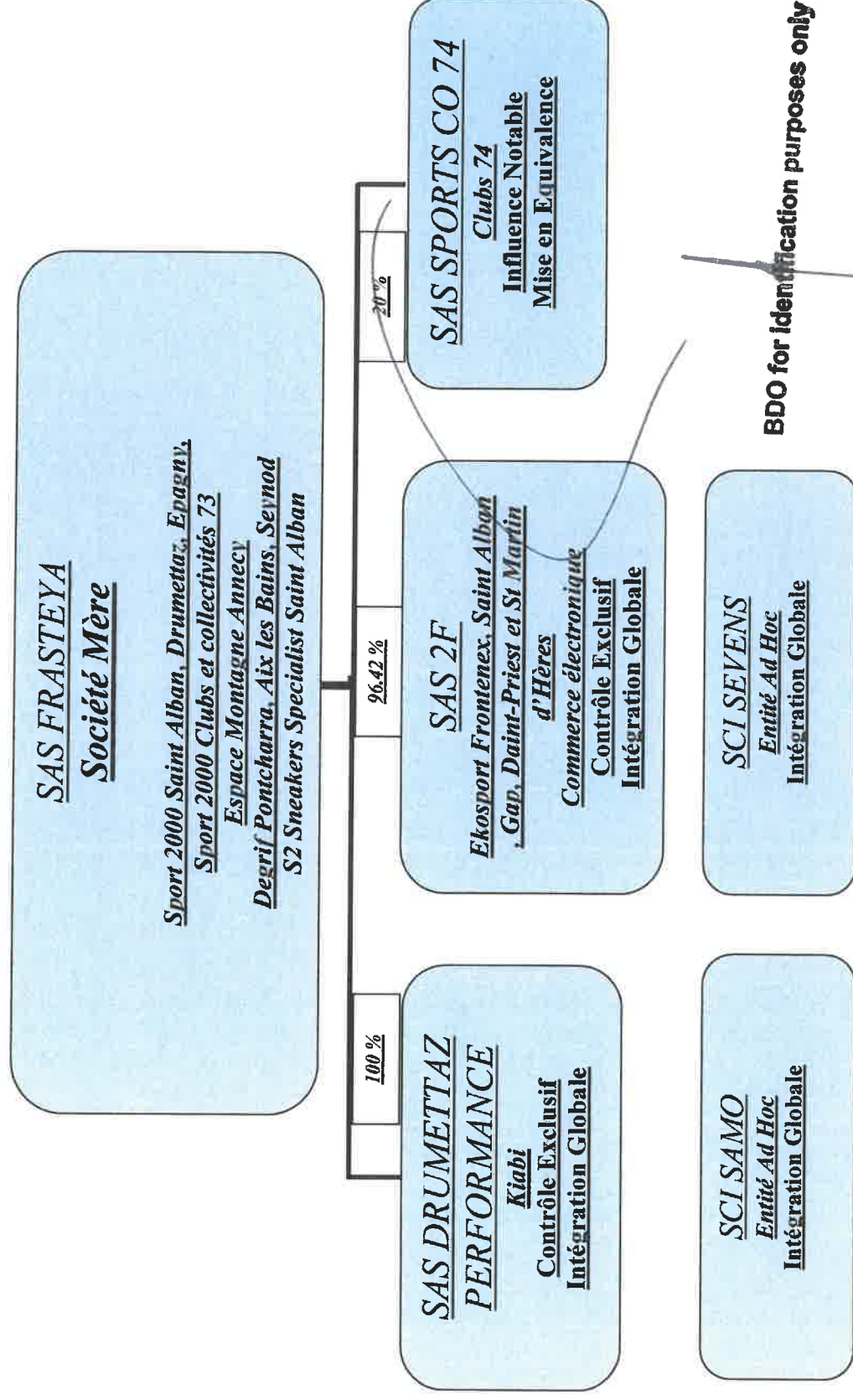
La société tête de groupe est la SAS FRASTEYA.

Le périmètre du Groupe FRASTEYA n'a fait l'objet d'aucune entrée ou sortie au cours de l'exercice clos au 31 mars 2021.

La date de clôture des comptes consolidés est le 31 mars 2021, date de clôture des comptes sociaux de la société mère et les exercices consolidés ont tous une durée de 9 mois.

BDO for identification purposes only

II.2 – ORGANIGRAMME DU GROUPE



II.3 - PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Variations du périmètre :

La composition du périmètre n'a pas changé par rapport à la fin de l'exercice précédent.

Méthode de consolidation appliquée aux entreprises comprises dans le périmètre de consolidation :

Les seuils retenus pour déterminer la méthode de consolidation des entreprises comprises dans le périmètre sont les suivants :

- pourcentage de contrôle ≥ 20 % : mise en équivalence
- pourcentage de contrôle > 40 % : intégration proportionnelle
- pourcentage de contrôle > 50 % : intégration globale
- Entité Ad Hoc : intégration globale

BDO for identification purposes only

Méthode de consolidation appliquée aux entreprises Ad Hoc

Depuis la prise en location des nouveaux bâtiments à partir du 01/06/2017 et au 12/09/2017, les SCI à qui appartiennent ces bâtiments remplissent deux des trois conditions pour être considérées comme des sociétés Ad Hoc, et à ce titre, intégrées globalement en consolidation. Les deux conditions suivantes étant réunies, ces deux sociétés ont été intégrées à 100% avec un pourcentage de contrôle à 0% :

- L'entreprise dispose en réalité des pouvoirs de décision, assortis ou non des pouvoirs de gestion sur l'entité Ad Hoc ou sur les actifs qui la composent,
- L'entreprise à, de fait, la capacité de bénéficier de la majorité des avantages économiques de l'entité,

La résultante de cette intégration figure en intérêts minoritaires tant au bilan passif qu'au compte de résultat.

Sociétés non consolidées :

La société SASP Chambéry Savoie Mont-Blanc Handball, non significative n'a pas été consolidée.

II.4 – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les événements significatifs de l'exercice se synthétisent ainsi :

- Par décision de l'AG du 30 novembre 2020, la date de clôture de l'exercice comptable a été modifiée et fixée au 31 mars. Par conséquent, la durée de l'exercice comptable clos au 31 mars 2021 est de 9 mois. L'exercice précédent clos au 30 juin 2020 avait une durée de 12 mois.
- Le projet de rapprochement avec le groupe Fafreto a été abandonné.
- Sur la SAS 2F, ouverture de magasin sur l'exercice à Saint-Priest (69) et à Annemasse (74).
- Sur la SAS FRASTEYA, ouverture d'un point de vente sur l'exercice à Saint Alban (73). Cession du droit au bail place de Genève à Chambéry.
- La refonte du système d'information global a été poursuivie par la SAS 2F. Ce projet, dont le terme est prévu pour 2022, a été enregistré en immobilisations en cours pour un montant de 148 k€ au 31 mars 2021. Montant sur lequel 100 K€ correspondent à des travaux réalisés par la société qui sont comptabilisés en production immobilisée au compte de résultat.

- Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus :

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31 mars 2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie de Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de la clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- La valeur comptable des actifs et des passifs
- La dépréciation des créances clients
- La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- La dépréciation des stocks
- Les impôts différés actifs
- Le chiffre d'affaires

BDO for identification purposes only

- Pour faire face aux conséquences de la pandémie, la société a utilisé toutes les actions possibles, dont le recours aux mesures d'aides proposées par le gouvernement (chômage partiel, report de charges sociales et fiscales, emprunts avec garantie d'état...).

En particuliers sur l'exercice :

1. Aide activité partielle : 151.5 K€.
2. Aide auprès du fonds de solidarité : 10.6 K€

- Suite à une décision administrative liée à la crise sanitaire, le commerce d'articles de sports étant considéré comme non-essentiel, les magasins ont tous été fermés du 30 octobre au 28 novembre 2020. Cependant le site web a pu poursuivre son activité.
- Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer la totalité des impacts financiers. L'entreprise s'est très rapidement organisée pour poursuivre son activité et protéger ses collaborateurs. Le quatrième trimestre 2020 a été fortement impacté mais les actions commerciales soutenues ont permis de limiter la baisse du chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'exercice.
- La société estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

II.5. MODALITES RETENUES

BDO for identification purposes only

GENERALITES

La consolidation est effectuée sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 mars 2021 pour chaque société en intégration globale et au 28/02/2021 pour la société mise en équivalence. Certains retraitements spécifiques sont effectués comme précisé ci-après.

Conformément à la méthode préférentielle, les engagements de retraite sont provisionnés dans les comptes consolidés.

Les contrats de location-financement ne font pas l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés car ils ne concernent que des matériels de faible valeur qui n'ont pas vocation à être qualifiés d'immobilisations par le Groupe.

Le Groupe FRASTEYA ne traite pas d'opérations à long terme.

En dehors des efforts constants de recherche d'amélioration des process de logistique, le Groupe n'active pas de frais de développement sur des projets spécifiques et n'a pas comptabilisé en charges de l'exercice de sommes significatives dans ce domaine.

ECARTS D'ACQUISITION

Un écart d'acquisition est identifié dès lors que le coût d'acquisition des titres est supérieur à l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Jusqu'au 30 juin 2016, il était amorti selon un plan dont la durée reflétait les objectifs fixés lors de l'acquisition de l'entreprise concernée.

En application du Règlement ANC 2015-07 mentionné au I, le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition. Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année. Aucune dépréciation n'a été constatée au titre de l'exercice 2021.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée.

On notera que le montant des amortissements est arrêté au 30 juin 2016 conformément à l'application du règlement ANC 2015-07.

Au 31 mars 2021, les écarts d'acquisitions s'analysent comme suit :

	% capital acquis par la société	Prix d'acquisit° des participations	SN des sociétés à la date de prise de participat° - Fdc	Quote-Part de SN acquise par la société	ECART ACQUISITION	
					positif	négatif
SAS 2F					BDO for identification purposes only	
Par FRASTEYA	50,00	5 000	5 000			
04/12/2012	10,00	1 000 000	6 418 190	641 819	358 181	
30/10/2013	40,00	1 750 000	1 444 033	577 613	1 172 387	
30/10/2013					389 500	
30/10/2013					289 500	
Ajust					47 155	
Ajust définitif					-155	
	100,00	2 755 000			2 256 568	
Amortissements						

SAS 2F Par FRASTEYA			
	1M€		
30/06/2013			19 900
30/06/2014			35 818
30/06/2015			35 818
30/06/2016			35 818
	1,75M€		
30/06/2014			78 159
Complément prix 1			25 967
Complément prix 2			19 300
30/06/2015			117 239
Complément prix 1			38 950
Complément prix 2			33 666
Complément prix 2 ajust 2014			3 144
30/06/2016			117 239
Complément prix 1			38 950
Complément prix 2			33 650
			633 617
			1 622 951
			1 622 951

BDO for Identification purposes only

FONDS DE COMMERCE ET DROITS AU BAIL

Jusqu'au 30 juin 2016 et conformément au règlement 99-02, les fonds de commerce et droits au bail étaient amortis sur une durée de 15 ans à partir de leur acquisition.

L'application du Règlement ANC 2015-07 a conduit à considérer que l'acquisition des avantages économiques ne connaissait pas de limite dans le temps. En conséquence, aucun amortissement n'a été comptabilisé au 31 mars 2021 et les tests de dépréciations réalisés n'ont pas conduit à la constatation d'une provision.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des immobilisations est la méthode des coûts historiques.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine du Groupe compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et en dehors de toute réévaluation.

Les principales modalités d'amortissement retenues en consolidation sont les suivantes :

Catégorie	Mode	Durées
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions selon la méthode des composants	Linéaire	5 à 25 ans
Agencements des constructions – gros œuvre	Linéaire	20 ans
Agencements des constructions – second œuvre	Linéaire	7 à 10 ans
Agencements et aménagements intérieurs des magasins	Linéaire	5 à 10 ans

BDO for identification purposes only

Var. immobilisations corporelles et incorporelles

	30/06/2020	31/03/2021	Augmentation (Inv./Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	1 722 482	2 343 482	475 676	(2 919)	148 244
Droit au bail	575 000	740 000	430 000	(285 000)	
Fonds commercial	1 127 868	1 127 868			
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours	268 781	351 026	114 938	(32 693)	
Avances et acomptes s/imm. incorp.	30 706	127 989	127 989		(158 695)
Immobilisations Incorporelles	3 724 836	4 562 376	1 148 603	(300 612)	(10 451)
Terrains	1 113 730	1 113 730			
Agencements et aménagements de terrains					
Constructions	10 881 220	10 881 220			
Constructions sur sol d'autrui	1 924 084	2 549 505	699 058	(84 086)	10 451
Installations techniques, matériel & outillage	698 148	681 474	76 792	(93 466)	
Autres immobilisations corporelles	4 080 464	4 113 507	521 030	(497 987)	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes s/imm. corp.					
Immobilisations corporelles	18 707 645	19 339 436	1 296 881	(675 541)	10 451
Immobilisations corporelles et Incorporelles	22 432 481	23 901 812	2 445 484	(976 153)	

BDO for identification purposes

Variation des amortissements	30/06/2020	31/03/2021	Dotation	Diminution (Cess, Remb.)
Amortissements des frais d'établissement				
Amortissements des frais de développement				
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(1 334 794)	(1 508 198)	(207 917)	34 512
Amortissements droit au bail	(122 628)			122 628
Amortissements fonds commercial	(545 673)	(545 673)		
Amortissements des autres immos incorp.				
Amortissements des immobilisations incorporelles	(2 003 095)	(2 053 871)	(207 917)	157 140
Amort. sur agencements et aménagements de terrains				
Amortissements des constructions	(2 330 463)	(2 890 023)	(559 560)	
Amortissements des constructions sur sol d'autrui	(1 577 876)	(1 566 354)	(71 487)	83 009
Amortissements install. tech. matériel & outill.	(495 464)	(446 079)	(44 080)	93 465
Amortissements des autres immobilisations corp.	(3 035 875)	(2 794 901)	(213 538)	454 512
Amortissements des immobilisations corporelles	(7 439 679)	(7 697 358)	(888 665)	630 986
Amortissements sur actif immobilisé	(9 442 773)	(9 751 229)	(1 096 582)	788 126

BDO for identification purposes

STOCKS

Les stocks sont valorisés de façon homogène au sein du GROUPE FRASTEYA.

Les stocks sont enregistrés à leur coût de revient.

Il n'existe aucun stock résiduel intra groupe.

Détail par nature du stock, en K Euros

Nature	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Marchandises	32 332	(1 896)	30 436
Autres	105	0	105
TOTAL	32 437	(1 896)	30 541

BDO for Identification purposes only

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les dépréciations sont calculées pour ramener leur valeur à la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES

Les titres de participation sont annulés lors de l'intégration des filiales consolidées. Il reste les titres de la société Chambéry Savoie Mont-Blanc Handball SASP pour 10 K€ non consolidée.

La société SAS Sport Co74 a été mise en équivalence pour 143 K€.

Les autres immobilisations financières pour 842 K€ comprennent :

- . les dépôts de garantie versés aux bailleurs des locaux des magasins et à la centrale SPORT 2000, pour 726 K€
- . des titres immobilisés pour 111 K€ (dont groupement Sport 2000 17K€ et obligations 94K€),
- . autres créances immobilisées 6K€.

Actifs financiers	30/06/2020	31/03/2021	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variat. situation nette MEE	Autres variations
Titres de participation	10 000	10 000				
Titres immobilisés (non courants)	104 366	111 346				6 980
Dépôts et cautionnements versés	715 382	725 732	10 350			
Autres créances immobilisées	6 980	5 654	5 654			(6 980)
Immobilisations financières	836 728	852 731	16 004			(0)
Titres mis en équivalence	121 335	143 200			21 864	
Actifs financiers	958 063	995 931	16 004		21 864	(0)

CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu et lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Elles représentent :

. les créances clients pour 1 197 K€ nettes,

BDO for identification purposes only

AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

Elles concernent :

- . les créances d'impôts sur les sociétés pour 62 K€,
- . les créances des autres impôts pour 893 K€,
- . la fraction des avances en compte courant aux sociétés non intégrées (intérêts courus compris) pour 56 K€,
- . les charges constatées d'avance pour 328 K€,
- . les autres créances dont les avances fournisseurs pour un montant total de 1 074 K€,
- . les dépréciations sur autres créances pour -50K€,
- . les créances sur le personnel pour 37 K€,
- . les créances sur cession d'actifs pour 18 K€.

Variation des autres créances

	30/06/2020	31/03/2021	Dotation	Diminution (Cess, Remb.)	Variation du bas de bilan
Autres créances et comptes de régularisation	1 860 107	2 418 721			558 614
Avances et acomptes versés sur commandes	1 076	0			(1 076)
Créances sur personnel & org. Sociaux - courant	79 861	37 225			(42 636)
Créances fiscales hors IS - courant	489 742	892 688			402 945
Etat, Impôt sur les bénéfices - courant	6 049	61 860			55 811
Comptes courants - courant	56 231	56 710			479
Créances sur cessions d'actifs - courant	18 430	18 430			
Autres créances - non courant	185 274	0			(185 274)
Autres créances - courant	822 259	1 074 182			251 923
Charges constatées d'avance - courant	251 184	327 626			76 441
Dépr. autres créances - courant	(50 000)	(50 000)			

EDO for identification purposes only

SAS FRASTEYA - COMPTES CONSOLIDES - 31/03/2021

Echéancier des créanciers	31/03/2021	< 1 an	1 an <= 5 ans	Au delà
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	1 196 641	1 196 641		
Clients et comptes rattachés	1 196 641	1 196 641		
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	37 225	37 225		
Créances fiscales hors IS- part < 1an	892 688	892 688		
Etat Impôt sur les bénéfices - part < 1an	61 860	61 860		
Comptes courants - part < 1an	56 710	56 710		
Créances sur cessions d'actifs - part < 1an	18 430	18 430		
Autres créances - part < 1an	1 074 182	1 074 182		
Charges constatées d'avance - part < 1 an	327 626	327 626		
Autres créances et comptes de régularisation	2 468 721	2 468 721		
Actif circulant	3 665 362	3 665 362		

BDO for identification purposes only

DISPONIBILITES

Elles sont évaluées à leur valeur réelle à la clôture. Les comptes en devises étrangères ont été convertis au taux du 31 mars 2021.
Cf le Tableau de Flux de Trésorerie consolidé pour l'origine de la variation de l'exercice.

INTERETS MINORITAIRES

Ils représentent d'une part des sociétés Ad hoc, SCI SAMO et SCI SEVENS, dans l'ensemble du résultat et des réserves consolidées, et d'autre part les 3.58% des actions minoritaires dans la société SAS 2F.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Conformément aux dispositions du règlement 99-02, les provisions ayant un caractère fiscal (amortissements dérogatoires) ont été annulées au bilan consolidé.

Les obligations à l'égard des tiers, qu'elles soient légales ou contractuelles, font l'objet d'une provision pour risques et charges dès lors qu'elles existent à la clôture et qu'il est établi qu'elles donneront lieu à une sortie de ressources sans contrepartie équivalente de la part des tiers concernés.

Variation des provisions	30/06/2020	31/03/2021	Augmentation (Inv./Emp)	Dotation	Diminution (Cess, Remb.)	Reprise
Provisions et impôts différés	362 260	447 476		85 216		
Provisions pour pensions et retraites - non courant	323 221	408 437		85 216		
Autres provisions pour charges - courant	39 039	39 039				
Provisions	362 260	447 476		85 216		

PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS RETRAITE

Les engagements retraite provisionnés représentent le montant des engagements connus pour les sociétés consolidées.

Les hypothèses de calcul utilisées sont les suivantes :

- . Conditions : Départ volontaire
- . augmentation annuelle des salaires : 1.5 % par an
- . âge de départ en retraite : 62 ans
- . taux de rotation moyen pour chaque catégorie
- . taux de charges sociales 36 %
- . taux d'actualisation : 0.86%

BDO for Identification purposes only

Au 31 mars 2021, la provision pour engagement retraite dans les comptes consolidés est de 408 K€.

La provision pour engagement de retraite s'analyse ainsi :

- FRASTEYA : 235 K€
- Autres filiales : 173 K€

BDO for Identification purposes only

DETTES FINANCIERES ET TRESORERIE PASSIVE

Les dettes bancaires correspondent pour 4 960 K€ aux emprunts souscrits destinés au financement de l'activité courante, pour 9 725 K€ aux prêts garantis par l'état et pour 8 223 K€ pour l'activité immobilière.

La trésorerie passive comprend des découverts bancaires pour 20 K€.

Variation des dettes financières	30/06/2020	31/03/2021	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	12 053 280	10 704 575			(1 348 706)
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	11 388 035	12 140 167	728 416	(1 324 990)	1 348 706
Dépôts et cautionnements reçus	12 500	12 500			
Intérêts courus sur emprunts	18 367	50 641	50 641	(18 367)	
Concours bancaires (trésorerie passive)	500 000	0			(500 000)
Concours bancaires (dettes)	23 035	20 328			(2 707)
Intérêts courus non échus - passif		248			248
Dettes financières	23 996 218	22 928 459	779 057	(1 343 357)	(502 459)

AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

Elles concernent :

- . les impôts sur le bénéfice à payer pour 655 K€,
- . les autres impôts à payer pour 1 278 K€,
- . les dettes sociales pour 2 116 K€,
- . les comptes courants dus à l'extérieur du Groupe pour 9 200 K€, (dont 2 280 K€ enregistré dans les comptes des sociétés ad hoc),
- . les autres dettes pour 640 K€,
- . les produits constatés d'avance pour 20 K€.

NO for identification purposes only

Echéancier des dettes	31/03/2021	< 1 an	2 ans<=5 ans	Au-delà
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an	10 704 575			
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	12 140 167	12 140 167	6 664 041	4 040 534
Dépôts et cautionnements reçus	12 500	(119 500)		
Intérêts courus sur emprunts	50 641	50 641		132 000
Concours bancaires (dettes)	20 328	17 653	2 675	
Intérêts courus non échus - passif	248	248		
Dettes financières	22 928 459	2 619 341	6 666 716	13 642 403
Dettes sociales part < 1 an	2 115 503	2 115 503		
Dettes fiscales hors IS part < 1 an	1 278 420	1 278 420		
Impôts sur les bénéfices part < 1 an	654 591	654 591		
Comptes courants groupe part < 1 an	9 199 628	7 299 628	1 900 000	
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	173 327	173 327		
Autres dettes part < 1 an	639 590	639 590		
Produits constatés d'avance part < 1 an	19 993	19 993		
Autres dettes et comptes de régularisation	14 081 052	12 181 052	1 900 000	
Total	37 009 512	14 800 393	8 566 716	13 642 403

IMPOTS DIFFERES

Les comptes consolidés comprennent des impôts différés résultant des décalages temporaires entre les traitements comptables et fiscaux de certains produits ou charges pour un montant de 620 K€ comptabilisés en impôts différés actif. Il comprend l'effet impôt de la perte fiscale sur une filiale comptabilisé en impôts différés actifs pour 286 K€ au 31 mars 2021 compte tenu des perspectives de résultat attendues sur 2022 et suivantes.

Le groupe a pris note de la baisse du taux d'impôt sur les sociétés en France de 31% à 28%. Compte tenu des plafonnements applicables au taux réduit, les reversements seront effectués au taux maximum, les résultats probables étant supérieur à ses limites. Le taux d'impôt différé retenu à la clôture est de 28 %.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN K€uros PAR ZONE GEOGRAPHIQUE ET SECTEUR

La ventilation du chiffre d'affaires n'est pas communiquée car elle conduirait à divulguer des informations préjudiciables à l'activité du groupe.

PRINCIPALES COMPOSANTES DU RESULTAT FINANCIER

En K€uros		<i>Nature des principales composantes</i>
<i>Produits financiers</i>	605	<i>Escomptes obtenus 526 K€</i>
<i>Charges financières</i>	(392)	<i>Intérêts des emprunts et financements court terme 262 K€ et des pertes de changes pour 130 K€</i>
RESULTAT FINANCIER	213	

BDO for identification purposes only

Les principales composantes du résultat financier proviennent des opérations courantes de financement du Groupe.
Le Groupe n'a pas recours à des instruments financiers spécifiques.

PRINCIPALES COMPOSANTES DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

Principales composantes du résultat exceptionnel

En K Euros		Nature des principales composantes
Produits exceptionnels	206	Produits de cessions d'actifs incorporels 200 K€
Charges exceptionnelles	(393)	VNC des actifs incorporels et corporels cédés 311 K€ Mécénat 82 K€
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(187)	

IMPOSITION DES BENEFICES

L'impôt exigible correspond au montant dû à l'administration fiscale.

Les impôts différés résultent de différences entre la valeur comptable et fiscale des actifs ou passifs. Ces différences donnent lieu à constatation d'impôts différés calculés selon la méthode du report variable qui tient compte des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Cabinet Aragor Audit	Cabinet BDO AUDIT	To BDO for identification purposes only
Commissariat aux comptes – Missions légales	52 000 €	17 500 €	69 500 €
Autres diligences	0	0	0

EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE

- La crise sanitaire a entraîné une nouvelle fermeture administrative de l'ensemble des magasins du 4 avril 2021 au 18 mai 2021 avec des conséquences similaires à la fermeture à la fermeture du mois de novembre.
- La société SAS FRASTEYA a définitivement fermé en fin de confinement le point de vente sous l'enseigne S2 Sneakers à Saint Alban (73230).




BDO for identification purposes only

II.5 - FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Libellé	31/03/2021	30/06/2020
Résultat net total des entités consolidées	4 525 245	4 067 447
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations		
Variation de l'impôt différé	1 181 798	1 358 961
Élimination des plus ou moins-values de cessions d'actifs	(51 933)	(34 771)
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	(11 973)	(626 261)
Marge brute d'autofinancement	(21 864)	(48 463)
	5 621 273	4 716 913
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	4 078 231	758 958
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	9 699 504	5 475 871
Acquisitions d'immobilisations		
Cessions d'immobilisations	(2 288 160)	(1 282 568)
Réduction des autres immobilisations financières	200 000	180 930
Opérations internes Haut de Bilan	0	25 440
	0	0
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(2 088 160)	(1 076 198)
BDO for identification purposes only		
Émissions d'emprunts	779 057	11 193 413
Remboursements d'emprunts	(1 343 357)	(1 710 794)
Dividendes reçus/versés de la société mère	0	(6 000 000)
Augmentations / réductions de capital	0	693 207
Variation nette des concours bancaires	(2 459)	3 352
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	(566 759)	4 179 178
VARIATION DE FLUX TRESORERIE (I + II + III + IV)	7 044 585	8 578 851
Trésorerie : ouverture	7 191 574	(1 387 277)
Trésorerie : ouverture	7 191 574	(1 387 277)
Trésorerie : clôture	14 236 159	7 191 574

III - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2019	41 370	892 555	13 012 968		2 240 633	16 187 526	(602 068)
Affectation du résultat N-1							
Distribution/ brut versé			2 240 633		(2 240 633)		
Var. de capital en numéraire et souscrip			(6 000 000)			(6 000 000)	
Résultat			668 376			668 376	24 831
Autres augmentations, diminutions					3 783 911	3 783 911	283 536
Variations de périmètre			(693 207)			(693 207)	(12 599)
2020	41 370	892 555	9 228 770		3 783 911	13 946 605	(196 510)
Affectation du résultat N-1							
Résultat			3 783 910		(3 783 910)		
2021	41 370	892 555	13 012 681		4 220 970	18 167 575	108 766

BDO for Identification purposes only

IV – MONTANT DES IMPOSITIONS DIFFEREES

Analyse des impôts différés par entité

	Entités	SAS 2F	SAS DRUMETTAZ PERFORMANCE	SAS FRASTEYA	SCI SAMO
Impôts différés - actif					
Ouverture	568 129	146 114	17 050	112 055	292 911
Variation du bas de bilan	51 933	59 550	(12 649)	11 052	(6 020)
Effets de taux (impôt)					
Autres					
Clôture	620 062	205 664	4 401	123 107	286 890
Impôts différés - passif					
Ouverture					
Variation du bas de bilan					
Effets de taux (impôt)					
Autres					
Clôture					
Impôts différés	51 933	59 550	(12 649)	11 052	(6 020)
Clôture					

BDO for Identification purposes only

V -PREUVE D'IMPOT

Libellé	31/03/2021
---------	------------

Résultat des entreprises intégrées

Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq. et résultat des MEE	4 525 245
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq. et résultat des MEE	(1 621 276)
aux d'impôt de l'entité consolidante	6 146 522
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	28,00%
	(1 721 026)

Effets des différences de base	32 992
Effets des différences de taux	3 921
Effets des dispositions fiscales particulières	40 972
Ecritures manuelles sur l'impôt	

CHARGE D'IMPOT THEORIQUE

(1 643 141)

CHARGE D'IMPOT REELLE

(1 643 141)

ECART

0

Taux effectif d'impôt

26,73%

BDO for identification purposes only

VI -EFFECTIF

Effectif au 30/06/2021

281

Effectif au 30/06/2020

247

VII - ENGAGEMENTS DONNES HORS BILAN & PASSIFS EVENTUELS

Dettes garanties par des sûretés réelles en Euros *	11 932 349 €
---	--------------

*Il s'agit des montants nets restant dus à la clôture

Libellé	Entrées	SAS 2F	SAS DRUMETT AZ PERFO	SAS FRASTEYA	SAS SPORT CO 74	SCISAMO	SCISEVENS
Caution auprès des établissements de crédit*	0			0			
Caution s/emprunt bancaire par ses filiales*	2 568 906			2 568 906			
Nantissement du fonds de commerce*	3 709 341	610 374		2 762 999	335 968		
Hypothèque 1er rang*	8 223 008					7 192 576	1 030 432
Retenu de garantie au profit d'OSEO **	0						
Intérêts sur emprunts restant à courir*	835 226	42 727	371	43 976	2 968	682 989	62 195
Engagements de locations financières et CB*	143 530	16 184	0	127 346		0	0
Engagements de pensions*	408 437	164 523	8 543	235 371		0	0
Totaux	15 888 448	833 808	8 914	5 738 598	338 936	7 875 565	1 092 627

**Il s'agit des montants bruts initiaux

BD0 for identification purposes only

VIII - ENGAGEMENTS RECUS HORS BILAN

Libellé	Entrées	SAS 2F	SAS DRUMETT AZ PERFO	SAS FRASTEYA	SAS SPORT CO 74	SCISAMO	SCISEVENS
Contregarantie BPI au profit des banques	9 137 500	6 452 500	0	2 685 000	0	0	0
Garantie bancaire obtenue	200 000	0	200 000	0	0	0	0
Totaux	9 337 500	6 452 500	200 000	2 685 000	0	0	0